

mission CRÉATION d' ENTREPRISE



**Avec mon expert-comptable,
je réussis la création de mon entreprise !**

Créer son entreprise est une aventure humaine forte et passionnante pour l'entrepreneur. Pour autant, donner vie à son projet peut rapidement se révéler complexe et source d'inquiétude.

Définir son business plan, trouver des financements, choisir un statut juridique, organiser son fonctionnement d'entreprise : les défis sont nombreux et leurs conséquences déterminantes pour l'avenir de votre projet.

Ainsi, comment être sûr de faire les bons choix et de réaliser toutes les démarches permettant de préparer au mieux le démarrage de votre activité ?

Votre expert-comptable facilite la création de votre entreprise ; il vous assiste et vous aide à poser les bases indispensables au développement d'une activité rentable et pérenne.

Véritable partenaire de votre réussite, il vous conseille et vous accompagne à chaque étape de votre projet. Sollicitez son expertise et gagnez en sérénité et en temps !

**Pour toute précision,
parlez-en à votre expert-comptable.**

Par téléphone 09 72 56 79 85
Par mail contact@perseus-conseil.com
Site internet www.perseus-conseil.com

mission CRÉATION d' ENTREPRISE



**Avec mon expert-comptable,
je réussis la création de mon entreprise !**

Vous vous posez les questions suivantes :

- Mon projet de création est-il rentable et réaliste ?
- Comment réunir les financements dont j'ai besoin ?
- Quel est le statut juridique, fiscal et social le plus adapté à mon projet ?
- Quelles sont toutes les démarches administratives à accomplir ?
- Comment organiser et gérer mon activité une fois la création réalisée ?
- Quels outils et indicateurs de pilotage mettre en oeuvre ?

Notre cabinet vous apporte les réponses suivantes :

- Nous étudions votre projet et vous aidons à élaborer un business plan viable
- Nous participons à votre recherche de financements et de partenaires
- Nous vous conseillons dans le choix du meilleur statut juridique, fiscal et social
- Nous procédons à l'accomplissement de vos formalités administratives
- Nous vous aidons à définir vos indicateurs-clés et à mettre en place les outils de gestion adaptés à votre activité
- Nous envisageons des axes de développement de compétences

Nos recommandations :

- **Faites confiance** à notre expertise et professionnalisme
- **Bénéficiez** d'un appui constructif sur l'ensemble de votre projet
- **Gagnez** en visibilité, en sécurité et en conseil sur vos démarches
- **Libérez-vous** des contraintes administratives chronophages
- **Concentrez-vous pleinement** sur votre entreprise

Nos modalités d'intervention :

- **Lettre de mission contractuelle** qui définit notre intervention
- **Accompagnement en 3 phases** : avant, pendant, après la création
- **Respect de la confidentialité** de vos informations